

de naissance, il avait jusqu'à plus de quarante ans passé mis autant d'ardeur à s'amuser que de soin à s'acquitter des charges qu'il avait occupées. Touché par un coup de grâce en 1692, il avait pris l'habit ecclésiastique et s'était enfermé dans un séminaire. De là il s'était retiré à Sept-Fonts; hôte de cette abbaye dans laquelle Eustache de Beaufort avait introduit une réforme, ne le cédant en rien à celle de l'abbé de Rancé à la Trappe, il en avait composé l'histoire, sans la participation et contre le gré du supérieur, et il s'était attiré une protestation publique, où on l'accusait d'avoir altéré la vérité et de lui avoir donné un air de roman (1).

Mgr de Montmorin l'accueillit à Vienne et le logea dans son palais; il lui conféra les ordres et la prêtrise qu'il n'avait point encore reçus et le chargea de composer les annales de son Église. Le volume pour lequel on verra plus bas que Maupertuy avait sollicité les lumières du P. Mabillon, parut en 1708.

Pour la traduction des *Actes des Martyrs* de Dom Ruinart, dont quatre lettres, que nous joignons aux précédentes de l'archevêque, apprendront les vicissitudes, elle ne fut imprimée que dix ans après, en 1718. Mais longtemps encore l'auteur jouit du fruit de ses labeurs, car il mourut seulement le 10 mai 1736; il avait bien quatre-vingt-six ans sonnés et autant pour le moins de volumes chez ses éditeurs.

Ces préliminaires suffiront à l'intelligence des lettres qui suivent : mais il nous a semblé qu'elles les demandaient.

---

(1) Bib. nat. Fonds latin 12696. Lettre d'Eustache de Beaufort du 14 mai 1702 et lettre de son frère, l'abbé Joseph de Beaufort, en date du 3 juin 1702.